

Concours de bourse d'aide à la diffusion

Ce concours s'adresse aux étudiant.e.s à la maîtrise (cheminement mémoire), au doctorat et aux stagiaires postdoctoraux qui sont dirigé.e.s par un **chercheur** ou une **chercheuse régulière** au CReSP (liste disponible en fin de document).

Budget : 30 000 \$ pour les concours d'aide à la diffusion et d'aide à la publication de l'année académique 2022-2023.

→ ATTENTION : Merci de lire attentivement les règles du concours.

	Concours Diffusion 2022-2023
Dépôt du dossier	13 janvier 2023
Annonce des résultats	10 février 2023
Fin de la subvention	31 mars 2023
Dates du congrès	Entre le 1 ^{er} avril 2022 et le 31 mars 2023
Maximum accordé	1 500 \$

Documents à présenter (en un seul fichier PDF <u>dans l'ordre précisé ci-dessous</u> – les dossiers ne respectant pas ces consignes seront exclus d'emblée) :

- 1. Lettre de présentation qui doit obligatoirement inclure les informations suivantes :
 - Importance et intérêt du congrès
 - Lieu et date
 - Type de présentation
- 2. Copie du résumé soumis ;
- 3. Copie de la lettre d'acceptation;
- 4. Estimation des frais d'inscription;
- 5. Preuve d'inscription à temps plein pour le trimestre en cours ;
- 6. <u>Formulaire en ligne</u> du directeur, directrice, codirecteur ou codirectrice de recherche.

Remboursement

- Le remboursement se fait sur présentation des pièces justificatives originales seulement et est limité aux seules dépenses d'inscription, de transport le plus économique et écologique (les frais de déplacement par avion ne seront pas remboursés pour une distance inférieure à 600km), d'hébergement et, le cas échéant, d'impression d'affiche et de traduction ou de révision de texte.
- 2. Une copie électronique des diapositives de la présentation ou de l'affiche devra être incluse avec la demande de remboursement.
- 3. Le montant du remboursement du CReSP ne peut en aucun cas excéder le montant accordé en subvention, peu importe les coûts totaux que vous débourserez.

Critères d'évaluation

- Priorité aux présentations dans des congrès internationaux (10 points);
- Qualité de la présentation du dossier (7 points);
- Support du directeur ou directrice (3 points).

→ ATTENTION: L'étudiant.e, le ou la stagiaire postdoctoral.e, en acceptant la subvention, doit obligatoirement mentionner dans toute présentation son <u>affiliation au CReSP</u> et l'appui financier reçu. Si cette condition n'est pas respectée, la subvention ne sera pas octroyée.



Pour identifier l'affiliation, l'étudiant.e a trois options :

- Centre de recherche en santé publique, Université de Montréal et CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, Montréal, Canada.
- CReSP, Université de Montréal et CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, Montréal, Canada.
- Centre de recherche en santé publique, Montréal, Canada.

Critères de sélection (les candidat.e.s qui ne respectent pas ces critères seront automatiquement exclus) :

- L'étudiant.e, le ou la stagiaire postdoctoral.e doit être le premier auteur ou la première auteure de la présentation orale ou par affiche ;
- L'étudiant.e doit être identifié.e comme affilié.e au CReSP dans le résumé.

Notes

- Les subventions de ce programme ne sont pas transférables.
- Elles doivent être utilisées seulement pour la demande soumise.
- Les demandes incomplètes ou ne respectant pas les normes requises ne seront pas révisées.
- L'octroi de la subvention est conditionnel à la disponibilité des budgets.
- Les demandes doivent répondre aux normes d'excellence de ce concours.
- Les demandes peuvent être présentées en français ou en anglais. Tout document soumis dans une langue autre que le français ou l'anglais doit être accompagné d'une traduction certifiée conforme en français ou en anglais.
- L'étudiant.e devra fournir une copie électronique de la présentation pour laquelle il ou elle aura été subventionné à la direction du CReSP.

Dépôt de la demande

La demande complète doit être envoyée par courriel au CReSP, en indiquant en objet « **Soutien à la diffusion** » à <u>vanessa.simic.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca</u>. Le formulaire d'appui du directeur ou directrice de recherche doit être complété en ligne à l'adresse suivante : https://forms.office.com/r/QhgLF0t7D2. Pour des informations additionnelles, veuillez communiquez avec Vanessa Simic par courriel.

Liste des chercheurs et des chercheuses du CReSP, par axe :

Axe 1 : Environnement, milieu de vie et santé

Ariane Adam-Poupart – Marc Amyot – Nancy Beauregard – Rosanne Blanchet – Michèle Bouchard – Maximilien Debia – Véronique Dupéré – Charles Dupras – Jean-Sébastien Fallu – Olivier Ferlatte – Katherine Frohlich – Sami Haddad – Michel Janosz – Yan Kestens – Alain Marchand – Geneviève Mercille – Bouchra Nasri – Nolwenn Noisel – André-Anne Parent – Louise Potvin – Annie Pullen-Sansfaçon – Sébastien Sauvé – Audrey Smargiassi – Marc-André Verner – Ludwig Vinches – Joseph Zayed

Axe 2 : Systèmes de soins et de santé publique

François Béland – Amélie Blanchet-Garneau – Roxane Borgès Da Silva – Delphine Bosson-Rieutort – Isabelle Brault – Lubna Daraz – Nathalie De Marcellis-Warin – Carl-Ardy Dubois – Debbie Feldman – Sarah Fraser – Lara Gautier – Raphaël Godefroy – Réjean Hébert – Olivier Jacques – Edward Lee – Pascale Lehoux – Jean-Noel Nikiema –Sylvie Perreault – Vardit Ravitsky – Bryn Williams-Jones

Axe 3 : Une seule santé du monde

Cécile Aenishaenslin – Julie Arsenault – Jura Augustinavicius – Malek Batal – Mabel Carabali – Hélène Carabin – Patrick Cloos – Thomas Druetz – Christopher Fernandez Prada – Alain Gagnon – Béatrice Godard – Barthélémy Kuaté Defo – Patrick Leighton – Jean-Claude Moubarac – Nicholas Hume Ogden – Erin Rees – Lucie Richard – Alexandre Thibodeau – Bilkis Vissandjée – Christine Zarowsky – Kate Zinszer